

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
LIMITEE

E/CN.14/CPH/12  
13 mai 1968

Original : FRANCAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Cycle d'études sur l'organisation et  
la conduite des recensements de la  
population et de l'habitation  
Addis-Abéba, 17-29 juin 1968

14  
Février

LES ENQUETES PILOTES ET LE CONTROLE PREALABLE  
DES PROCEDURES DE RECENSEMENT

LES ENQUÊTES PILOTES ET LE CONTRÔLE PRÉALABLE  
DES PROCÉDURES DE RECENSEMENT

Généralités

1. Un recensement démographique est une entreprise complexe, mobilisant des moyens parfois considérables dans un intervalle de temps restreint. Le plan d'une telle opération contient inévitablement des défauts à corriger autant que possible avant le dénombrement lui-même, car il est alors généralement impossible de le faire. Aussi, a-t-on vite reconnu la nécessité d'effectuer des essais de recensement ou enquêtes pilotes sur un nombre réduit de personnes pour s'assurer dans la pratique du bon fonctionnement de l'organisation, mettre à l'épreuve les méthodes de collecte de renseignements et d'une manière générale se donner les moyens d'améliorer les résultats de l'opération définitive.

2. Le recours aux enquêtes pilotes a été recommandé à maintes reprises par l'Organisation des Nations Unies. En particulier, les recommandations arrêtées par la Commission de Statistique des Nations Unies pour le recensement mondial de 1970, soulignent l'utilité des enquêtes pilotes "essentiellles pour les pays n'ayant pas une longue expérience dans le domaine des recensements ...". Les pays industrialisés réalisent régulièrement des enquêtes pilotes avant leur recensement de population. C'est le cas actuellement de la Grande Bretagne qui prépare le recensement de 1971.

La cinquième Conférence des Statisticiens africains a reconnu par ailleurs la valeur des enquêtes pilotes à propos des recensements démographiques.

3. Les objectifs des enquêtes pilotes s'étendent en principe au contrôle de tous les aspects d'un recensement, mais on peut les regrouper en quelques rubriques :

- a) le contrôle des opérations de dénombrement, soit :
  - a.1 l'organisation du dénombrement
  - a.2 les méthodes de relevé des caractéristiques de la population
  - a.3 la formation des enquêteurs
  - a.4 la réaction du public au recensement
- b) le contrôle des méthodes de dépouillement du recensement
- c) le contrôle des méthodes d'évaluation des résultats.

#### Méthodes d'enquêtes

4. On peut penser que la méthode idéale soit de réaliser l'enquête pilote sur un échantillon aléatoire représentatif de la population à recenser. On pourrait ainsi obtenir avant le recensement une estimation préalable de la population, qui fait parfois défaut. Lorsque le recensement doit être effectué par sondage, l'enquête pilote permettrait d'évaluer la variabilité du milieu. En fait, le recours au sondage est dans la plupart des cas impraticable. Les ressources des bureaux africains de statistique limitent les possibilités en ce domaine : on ne peut pas tirer un échantillon de taille suffisante, ou bien la dispersion géographique de l'échantillon entraînerait des dépenses trop importantes.

5. Aussi, est-ce la méthode du choix raisonné qui est le plus souvent utilisée. On choisit les zones géographiques de l'enquête de telle sorte que les différentes conditions d'exécution du recensement soient représentées. En effet, la densité de la population, les facilités de transport, le caractère urbain ou rural, etc., varient d'une région à l'autre et font varier divers paramètres tels que le temps d'exécution du dénombrement, les coûts de dénombrement, etc..

6. Un exemple typique de ce procédé est fourni par le recensement du Swaziland en 1966. L'enquête pilote fut réalisée dans trois zones choisies l'une en région rurale, la deuxième en région urbaine, la dernière étant une plantation forestière considérée comme caractéristique

des exploitations de type individuel. Il apparaît ici que l'on a cherché à reproduire dans l'enquête pilote les conditions réelles du recensement, en incluant des zones représentant chacune des régions où le milieu à recenser était présumé différent.

L'enquête pilote réalisée au Soudan en 1959 est un exemple de combinaison du choix raisonné et du sondage. Onze zones pilotes furent choisies dans les neuf régions du pays, de manière à couvrir les différents types de population. A l'intérieur des zones pilotes on fit un sondage, le nombre final de personnes couvertes étant de 39.202, soit 3,6 pour 100 de la population des zones choisies.

En Ouganda, en 1969 on projette de choisir dans chacun des cent quatre-vingt districts du pays, deux paroisses (paristes) de manière à obtenir un effectif de l'ordre de 90.000 personnes pour l'enquête pilote.

7. Dans les pays africains où les différentes régions présentent des conditions très divergentes eu égard à l'accessibilité, la densité de la population, sa répartition etc., il y a lieu de répartir soigneusement les zones choisies pour les enquêtes pilotes, de manière à avoir une vue complète des conditions réelles d'exécution du recensement.
8. L'effectif des personnes à soumettre à l'enquête pilote devrait être au moins de l'ordre de 20 à 30.000 personnes. D'autre part, il n'est pas nécessaire de concentrer les contrôles en une seule enquête : plusieurs enquêtes pilotes peuvent être indiquées. C'est ainsi qu'au Ghana en 1960, il y eut 2 enquêtes pilotes : le "First Field Test" et le "Trial Census". Il y a lieu enfin de réaliser l'enquête pilote suffisamment à l'avance, en pratique au moins un an avant le recensement afin d'avoir le temps d'en tirer les enseignements. En Grande Bretagne, le recensement par sondage de 1966 a été réalisé d'une enquête pilote en 1964.

Contrôle du dénombrement

9. Le contrôle du bon fonctionnement de l'organisation du recensement est un des objectifs les plus importants d'une enquête pilote. Ce contrôle comprend de nombreuses rubriques dont les principales semblent être les suivantes :

- a) Contrôle du découpage en zones d'énumération (EA); il faut s'assurer que les zones ne se chevauchent pas, ne sont pas trop vastes à parcourir par les enquêteurs, etc.. Au Ghana, lors des préparatifs du recensement de 1960, on put ainsi se rendre compte d'un certain nombre d'erreurs dans les cartes et les listes de localités distribuées aux enquêteurs. Il est fondamental d'avoir une liste exhaustive des différentes localités du pays.
- b) Contrôle de l'organisation du travail; le succès du recensement dépend de la manière dont les différents travaux ont été répartis, de l'efficacité du travail des superviseurs, de la précision avec laquelle le travail de chaque agent a été défini, etc.. Il faut vérifier si les liaisons entre les différents organes fonctionnent avec satisfaction, contrôler par exemple si les documents sont distribués en temps utile, puis ramassés complètement et rapidement, si les superviseurs accèdent effectivement au terrain et sont en mesure de contrôler le travail des agents recenseurs, etc..
- c) Contrôle du temps d'exécution et des coûts; le plan de recensement repose sur des hypothèses concernant le nombre de personnes qu'un agent recenseur peut dénombrer dans un intervalle de temps donné. Il est de la plus haute importance de vérifier l'exactitude de ces hypothèses, car la durée et le coût du recensement en dépendent. En Afrique on admet généralement qu'un agent recenseur peut dénombrer 500 personnes par semaine. Cependant, il est possible dans certains cas d'avoir des taux inférieurs : au Soudan, en 1953, le nombre de personnes énumérées par jour

par un enquêteur variait de 33 à 156. Dans certains pays d'Afrique où la densité descend parfois au-dessous de un habitant/km<sup>2</sup>, spécialement dans les zones forestières, on peut obtenir des taux d'énumération beaucoup plus bas.

- d) Repérage et identification des unités statistiques; au cours du recensement, les enquêteurs doivent être en mesure d'identifier sans ambiguïté et difficulté des unités telles que village, ménage, logement, etc.. L'enquête pilote est une occasion précieuse de déterminer si les définitions arrêtées au bureau sont opérationnelles.
- e) Période du recensement; l'enquête pilote sera réalisée en principe dans la même saison que celle choisie pour le recensement. La direction du recensement pourra alors conclure quant au caractère judicieux de son choix, en tenant compte des observations faites durant l'enquête pilote : mouvements de population, facilités de transport, travaux agricoles, etc..

#### Relevé des caractéristiques de la population

10. L'expérience montre que certaines caractéristiques de la population sont difficiles à observer, soit intrinsèquement, soit pour des raisons spécifiques au terrain. En Afrique, l'analphabétisme et l'introduction tardive du système de l'état civil contribuent à ce que peu de personnes aient une notion claire de leur âge, d'où des difficultés sérieuses de détermination de cette caractéristique fondamentale.

11. Plusieurs pays ont inclus dans le programme de leur enquête pilote la mise à l'épreuve des méthodes d'estimation de l'âge. Au Ghana par exemple, où l'enquête a montré que seulement 14,3 pour cent des âges étaient déterminés par recours au calendrier historique. L'enquête pilote peut permettre de comparer les avantages et les inconvénients des différents procédés d'estimation de l'âge et revêt de ce fait une importance considérable. Les données sur la fécondité et la mobilité sont en général mal connues en Afrique. Les tabous et autres croyances religieuses constituent souvent un obstacle à une déclaration complète des décès. Au cours de l'enquête pilote on pourra évaluer l'importance de ces problèmes.

### Essai des questionnaires

12. En général en Afrique les questionnaires sont remplis par l'agent recenseur. Cependant ces questionnaires n'en doivent pas moins être conçus avec beaucoup de soin. On ne doit pas perdre de vue qu'ils doivent être parfaitement clairs pour l'enquêteur, ne pas présenter de difficultés matérielles par suite d'un format défectueux, d'une typographie mal soignée et que leur dépouillement se doit d'être le plus facile possible.

13. Les enquêtes pilotes ont rendu de grands services dans l'établissement de questionnaires : on a presque partout, à la suite de ces enquêtes, apporté des améliorations parfois substantielles à la structure des questionnaires. Le dépouillement des questionnaires donne des indications précieuses sur la réaction du public aux différentes questions, et leur plus ou moins grande difficulté.

L'essai des questionnaires se fait en général en partie avant l'enquête pilote proprement dite : on teste les premiers projets des questionnaires sur de petits échantillons, ce qui permet d'éliminer les grosses erreurs. Au Ghana en 1960, le "First Field Test" servit à tester le projet de questionnaire du recensement ainsi que les autres formulaires.

### Formation des enquêteurs

14. Au cours d'une enquête pilote, les enquêteurs et les autres agents du recensement, ont à travailler dans des conditions pratiquement identiques à celles du recensement effectif. On peut alors contrôler la qualité de la formation qui leur a été donnée, déterminer les problèmes qui les arrêtent et l'améliorer à partir de là leur entraînement. L'enquête pilote a un caractère formateur indéniable pour le personnel dirigeant du recensement lui-même. Ce personnel a l'occasion, par la pratique, de se rendre compte de problèmes qui ont peu de chance d'apparaître au bureau. Ceci a été notamment reconnu au Ghana, où l'un des objectifs de l'enquête pilote a été de permettre au personnel dirigeant de se rendre compte du genre de problèmes qui pourraient surgir au cours du recensement proprement dit.

### Réaction du public

15. L'accueil fait par le public au recensement est déterminant et c'est pour cette raison que l'on recommande de faire une publicité très large au recensement et de ne négliger aucun moyen d'éducation de la population. Cette dernière éprouve des craintes et des suspicions parfois justifiés par l'expérience de certains recensements administratifs de la période précédant l'indépendance.

16. L'enquête pilote pourra servir à déterminer l'impact réel de la publicité, à comparer l'efficacité de différents supports publicitaires (radio, journal, etc.). Au Ghana, on a pu recueillir ainsi des données sur l'information du public sur le recensement et, cela, suivant le moyen d'information. Il apparut alors que dans la capitale et les environs, le pourcentage de personnes informées était normalement bas.

17. La nature des obstacles à l'acceptation du recensement pourra aussi résulter de l'enquête pilote. On constatera par exemple que certains groupes de la population refusent systématiquement le recensement, comme c'est le cas au Congo Brazzaville, pour la secte religieuse dite des "Matswanistes".

### Conclusion

18. Au cours de la préparation et de l'exécution de l'enquête pilote, il ne faut pas perdre de vue qu'il est assez difficile, sur le terrain, de séparer rigoureusement le contrôle des différents aspects du recensement. La formation des enquêteurs, la structure du questionnaire, la méthode d'observation des variables démographiques, etc., tout cela forme une unité vivante qu'il est assez délicat et arbitraire d'analyser. Aussi, le jugement du démographe ou du statisticien aura-t-il souvent un caractère qualitatif ou mieux, synthétique. Cependant, il reste utile de séparer le contrôle des divers aspects du recensement, et il faut prévoir pour cela une procédure d'enregistrement des observations faites sur le terrain.

19. L'enquête pilote permettra d'autre part de contrôler le système de dépouillement des résultats. Le fonctionnement efficace et rapide de ce dernier commande la sortie rapide des chiffres du recensement, dont l'intérêt



serait considérablement diminué par des délais très longs. Il est indiqué de voir si les normes de travail prévues pour les codificateurs sont réalistes. Les codes et instructions diverses prévues pour le dépouillement doivent être testés et éventuellement corrigés. La pratique montre que l'établissement de codes de bonne qualité est grandement facilité par leur essai sur un échantillon de population. Il ne faudra pas négliger de tester les programmes de dépouillement par ordinateur. L'expérience montre que la mise au point de ces programmes prend un temps assez long et que faute de mesures appropriées leur élaboration peut considérablement retarder la publication des résultats.

20. La plupart des pays africains ayant fait un recensement semblent l'avoir fait précédé par une ou plusieurs enquêtes pilotes. La généralisation de cette pratique est hautement souhaitable et contribuera à améliorer la qualité des données. Aussi, serait-il très utile que les services statistiques nationaux publient, dans la mesure du possible, les méthodes suivies et les résultats de ces enquêtes pilotes ainsi que les autres enseignements correspondants, afin que la diffusion de leur expérience puisse servir au progrès de la démographie en Afrique et dans les autres régions.